



CINÉNOMADE
Festival de films d'animation

THÉÂTRE
L'Atelier 210 à Bruxelles
« Le Ticket » de Manuel Pratt

GROUPE D'ACHATS COMMUNS
Manger bien et pas cher,
c'est possible à LLN

A l'évocation du mot « rentrée », vous allez sans doute penser au retour dans les auditoriums, aux nouveaux cours, aux files devant la DUC... En somme, vous pensez « rentrée académique ».

Mais ce mot tant redouté se conjugue aussi avec des adjectifs beaucoup moins inquiétants. Pensez à la « rentrée littéraire » ou plus généralement à la « rentrée culturelle ». Que cela vous évoque la sortie du dernier Harry Potter ou la nouvelle saison des théâtres, vous devriez trouver votre compte dans les événements culturels qui vous seront présentés dans la pages suivantes.

Cependant, il y a un aspect de la rentrée que tout étudiant se doit de ne pas oublier : la rentrée de l'animation. Les deux premières semaines de l'année ont permis de retrouver les joies de la guindaille dans les cercles et régionales du site ou lors du Bal des bleus. L'AGL vous propose, quant à elle, dès cette semaine, de vous plonger dans des courts et longs-métrages d'animation dans le cadre du CinéNomade. Et petit à petit, c'est au tour des kots à projet d'ouvrir la saison de leurs activités, tant à Louvain-la-Neuve qu'à Woluwé. Pensez à jeter un oeil à l'agenda coordonné par le CarpeStudentem si vous cherchez comment occuper votre soirée.

Serge Bibauw

Groupe d'achats communs	3	Ferme du Biéreau	8	CinéNomade Animation	12-3
Insertion des étudiants étrangers	4	Hydrojeunes	9	Stadiers aux 24h	14
Avenir des DEC, DES, DEA	6	AUEL	10	Agenda de l'animation	15
Brèves de l'enseignement	7	Atelier 210 « Le Ticket »	11	Menus des Restos U	16

La Savate

est une publication gratuite bimensuelle
de l'**Assemblée générale des étudiants de Louvain.**

Tirage : 2 000 exemplaires.

Éditeur responsable : Benoît Pitance.

Comité de rédaction : Serge Bibauw et Emmanuel Falzone.

Mise en page : Serge Bibauw.

Collaborateurs pour cette édition : Mathilde Collin, Stéphanie Planche, Christophe Piette, Jean-Marcel Mulenda, Stany Massart, CarpeStudentem.

Crédits photographiques : p. 1, Popolon/Wikipédia ; p. 4, bluecheese/Flickr ; p. 6, DustinB/Flickr ; p. 7, SeedingChaos/Flickr ;

Imprimé sur papier recyclé.

Cette publication suit les recommandations orthographiques adoptées en 1991 par le Conseil supérieur de la langue française. (Elle n'est pas pour autant exempte de fautes, uniquement dues à l'incurable inattention de son correcteur, qui sera flagellé pour la peine.)

La Savate a besoin de vous !

Nous sommes actuellement à la recherche de **dessinateurs**, caricaturistes... pour illustrer avec humour certains articles de la Savate. Et parce que la Savate, ça doit être le journal des étudiants, donc le vôtre, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et idées d'articles, ou à nous proposer votre collaboration. La Savate peut accueillir des **articles** sur des sujets académiques, sociaux, culturels susceptibles d'intéresser les étudiants. Contactez-nous par courriel (**sbibauw@agl.ucl.ac.be**) ou passez dans les bureaux de l'AGL.

<http://www.agl.ucl.ac.be>

AGL. Rue des Wallons, 67. 1348 Louvain-la-Neuve.

Bien manger pour pas cher, c'est possible à LLN

Rejoignez notre groupe d'achats communs (GAC)

Mathilde Collin

Il y a quelques mois, un groupe d'étudiants et d'habitants se sont réunis pour mettre sur pied un groupe d'achats commun. Comme son nom l'indique, ce sont des gens qui se regroupent pour faire leurs achats en commun, dans le but de réduire les coûts au maximum tout en ayant accès à des produits de qualité. On peut résumer les principes comme suit :

- Avoir accès à des produits naturels/sains, sans nécessairement revendiquer le bio ; la garantie de qualité des produits ne passera pas par un label ou par des tests, mais essentiellement par la connaissance et la confiance avec le producteur.
- Ces produits doivent être bon marché.
- Se fournir prioritairement auprès des petits producteurs locaux, en visant un contact direct avec ces producteurs.
- S'articuler avec ce qui existe déjà dans le coin (Fattoria, Tournesol, marché) pour trouver des synergies et ne pas se gêner mutuellement.
- Fonctionner sur le mode de l'autogestion : tous les participants ont le droit et le devoir de participer aux décisions et à l'organisation. Il s'agit aussi par là de s'opposer à la gestion verticale et commerciale de la ville.



CE QU'ON Y TROUVE

La liste des produits que l'on peut actuellement se procurer est la suivante :

- du pain (plusieurs sortes) ;
- des fruits et légumes ;
- des soupes, confitures, gelées ;
- du sel marin et de la fleur de sel ;
- huile d'olives vierge ;
- du lait (entier, demi-écrémé, écrémé) ;
- de la maquée maigre ou grasse ;
- possibilité pour la viande et la farine bio (mais pas toutes les semaines).

A qualité équivalente, aucun produit n'est plus cher qu'en grande surface, la plupart est même sensiblement moins cher. Nous envisageons d'étendre la gamme des produits à des produits non périssables.

ORGANISATION PRATIQUE

Le GAC se réunit une fois par semaine. Lors de cette rencontre, nous passons les commandes et payons pour la semaine suivante, nous prenons les produits commandés la semaine précédente et nous échangeons les dernières.

Chaque participant prend une part active à l'organisation. Si vous voulez nous rejoindre, il vous sera demandé de faire de même : tenir les permanences, aller chercher les commandes chez certains producteurs, trouver de nouveaux produits (il nous manque notamment des produits laitiers, des oeufs...) ou proposer des idées nouvelles pour enrichir le projet.

NOUS RENCONTRER

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, consulter la liste et les prix, **tous les mardis entre 17h45 et 18h30 au Foyer de l'AGL (67, rue des Wallons).**

Les étudiants étrangers face aux difficultés d'insertion en Belgique : cas des études et de la recherche

Jean-Marcel Mulenda
Coordinateur général de la CGEE

La vie des étudiants étrangers en Belgique est jalonnée de nombreux obstacles. On dirait qu'un étudiant étranger désireux d'entreprendre ses études sur le territoire du Royaume de Belgique doit réaliser une véritable course d'obstacles dont l'issue marquera le degré de son insertion en Belgique. Plus sa capacité de transcender ces obstacles sera grande, plus grande sera également le degré de son insertion. Car le manque d'audace, de courage et de détermination dans le franchissement des écueils rencontrés conduit souvent à un gâchis qui transforme, en fin de compte, le séjour d'études en Belgique en une sorte de ballade touristique au terme de laquelle l'étudiant devra regagner son patelin d'origine, après avoir passé l'essentiel de son temps à la contemplation des bâtiments et autres joyeusetés de Louvain-la-Neuve, lorsqu'il n'a pas été séduit par le charme de quelque sirène ou amazone qui peuple le site.

Notre préoccupation dans cette analyse consiste à attirer l'attention des étudiants étrangers sur les difficultés qui les attendent dans les domaines des études et de la recherche en territoire belge, qu'ils découvrent peut-être pour la première fois.

Il s'agit également de donner aux « opérateurs éducatifs » de l'UCL une idée des vrais problèmes auxquels font face les étudiants étrangers dans les domaines précités. Cela devrait les inciter à concevoir et à mettre davantage sur pied des politiques de recherche, d'enseignement et de vérification de connaissances compatibles avec les spécificités de cette catégorie d'étudiants dont la vulnérabilité résulte surtout du fait de leur éloignement des terres d'origine.

Nous avons constaté que ces problèmes tournent autour de quatre types de difficultés, à savoir celles liées :

- à la recherche proprement dite ;
- à la prise de note au cours ;
- au système de vérification des connaissances ;
- au manque d'intégration dans les auditoires.

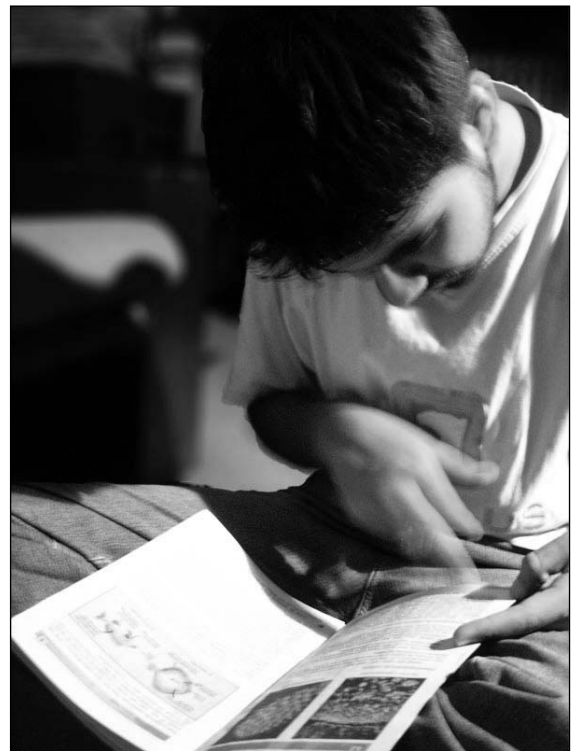
Nous terminerons en évoquant quelques pistes de solution.

A) LES DIFFICULTÉS

I. DIFFICULTÉS RELATIVES A LA RECHERCHE PROPREMENT DITE

Nous ne pourrions, dans le cadre de cette étude, que donner un exemple de l'une d'entre elles. En effet, qui dit recherche pense d'abord et avant tout aux instruments ou

documents dans lesquels sont publiés les écrits des auteurs et chercheurs. Il s'agit bien entendu des livres. Ces derniers sont accessibles mais ne peuvent être aisément consultés ou compulsés que dans les endroits appropriés que sont les bibliothèques. Or la maîtrise des bibliothèques par les étudiants étrangers constitue un véritable casse-tête tant par la complexité des procédés et méthodes de recherche des documents que par l'importance du nombre d'ouvrages s'y trouvant. Comment, en effet, chercher un ouvrage dans cet océan de publications ? Comment le localiser et le situer ?



Comment l'identifier et le trouver dans ces bibliothèques dont le gigantisme ne peut que faire trembler et effaroucher un étudiant du sud généralement habitué à fréquenter des lieux de conservation d'ouvrages de taille moyenne où la recherche est rendue plus aisée et la fréquentation plus facile ?

Le casse-tête devient d'autant plus grand lorsque pour des raisons liées aux démarches administratives dans les pays d'origine, l'étudiant arrive un ou deux mois après le début des enseignements et doit immédiatement faire face seul à des travaux de recherche dans ces bibliothèques dont il ne connaît ni ne maîtrise les arcanes. En l'absence d'un guide, tout cela n'est pas facile et peut contribuer à sa démotivation, voire même à son échec.

II. DIFFICULTÉS RELATIVES A LA PRISE DE NOTES

Il s'agit, en réalité, des difficultés liées à l'absence de maîtrise de la langue française qui est la langue d'enseignement. Même s'il a réussi à l'examen de français, l'étudiant étranger en a souvent une connaissance imparfaite, car ce n'est ni sa langue maternelle et ni, en général, la langue d'une partie de sa scolarité. C'est ainsi que le défaut de maîtrise du français le conduit souvent à prendre des notes incomplètes et erronées pouvant entraîner des conséquences néfastes sur ses résultats à la fin de l'année académique, surtout lorsqu'il n'a pas pris soin de confronter ses propres notes à celles de ses condisciples.

La prise de notes peut également se heurter à une autre difficulté majeure : la rapidité d'expression de certains professeurs. Ceux-ci perdent souvent de vue, dans leurs exposés, le caractère hétérogène des personnes qui sont dans les auditorios.

III. DIFFICULTÉS RELATIVES AU SYSTEME DE VÉRIFICATION DES CONNAISSANCES

Elles sont surtout perceptibles au niveau du 3^e cycle d'enseignement. En effet, les étudiants du 3^e cycle sont généralement stupéfiés par le degré élevé de sollicitation de la mémoire à ce niveau d'études en Belgique. En période d'examens, les professeurs exigent souvent de ces étudiants qu'ils répondent aux questions posées en reprenant presque intégralement le texte des cours théoriques. De manière générale, la note attribuée à l'étudiant est d'autant plus élevée que son récit se révèle littéralement fidèle. Le résumé fait par l'étudiant de la leçon est souvent considéré comme une assimilation vague et approximative de la matière.

Tel n'est pas le cas dans la plupart des pays du sud où les étudiants se réfèrent souvent lors de l'examen à leurs propres résumés du cours parce que ceux-ci reflètent leur effort personnel et individuel de compréhension et de synthèse de la matière enseignée. On y considère généralement qu'un étudiant ne peut plus oublier un enseignement dont il a lui-même contribué à dégager les points saillants ainsi que les idées maitresses.

Quand on sait que bon nombre d'étudiants du sud inscrits au 3^e cycle à l'UCL sont d'anciens fonctionnaires, enseignants, cadres et responsables d'un certain âge, on comprend aisément l'importance de cette difficulté pour ces étudiants ayant quittés les bancs des écoles depuis bien longtemps.

IV. DIFFICULTÉS RELATIVES AU MANQUE D'INTÉGRATION ENTRE ÉTUDIANTS DANS LES AUDITOIRES

L'intégration prônée et souhaitée entre étudiants

demeure encore lettre morte dans beaucoup d'auditoires de l'UCL, où il existe des petits groupes ou strates bien structurés d'étudiants répartis souvent selon des affinités géographiques, politiques et culturelles. Aussi trouve-t-on dans ces auditorios une nette séparation entre étudiants belges, étudiants européens et étudiants dits « du sud » (africains, asiatiques et latino-américains), les uns et les autres vivant selon une certaine discipline (quasi-formelle) et suivant des règles et normes (coutumières propres à leur groupe).

Soit dit en passant, il ne s'agit nullement ici de remettre en cause ou de critiquer la liberté d'association et de regroupement des étudiants. Il est surtout question de regretter une certaine pratique consistant pour les étudiants du nord à s'ériger en groupuscules n'offrant pas assez des possibilités d'insertion à leurs condisciples du sud. En outre, le manque de perméabilité de ces groupes réduit les possibilités d'échange, de dialogue et de communication. Peut-on, dès lors, parler d'intégration lorsque par sa méfiance ou sa timidité à l'égard de son hôte, l'intégrateur tient celui-ci à distance ?

B) QUELQUES PISTES DE SOLUTIONS

Quelles solutions proposer au regard des difficultés et écueils jalonnant le parcours des étudiants étrangers en matière d'études et de recherche à l'UCL ?

S'agissant d'abord des recherches en bibliothèque, la présence d'un guide s'avérerait très utile pour aider l'étudiant à se familiariser dans un premier temps avec les procédures de recherche. Ce guide peut être sollicité soit à la faculté d'origine de l'étudiant, soit encore à la bibliothèque même. Faute de guide, l'étudiant pourrait s'adresser à la Coordination générale des étudiants étrangers (CGEE), qui pourrait organiser un service d'entraide à ce niveau, ceci dans le cadre de sa participation à l'accueil des nouveaux étudiants du sud.

Pour ce qui concerne les difficultés liées à la prise de notes, l'étudiant étranger n'ayant pas la maîtrise de la langue française devra chaque fois confronter ses notes à celles de ses condisciples en vue de corriger les éventuelles erreurs. En aucun cas il ne devra hésiter à informer un professeur que son expression trop rapide constitue un handicap pour une bonne prise de notes et poliment l'inviter à ralentir son rythme. Ce contact lui offrira par ailleurs l'opportunité de se faire connaître, ce qui lui facilitera très probablement la prise en compte des spécificités des attentes mutuelles des étudiants étrangers et de celles de l'enseignant.

Quant à l'intégration entre étudiants enfin, il serait souhaitable de voir les étudiants du pays hôte s'organiser de manière à favoriser l'insertion, dans leurs groupes, des étudiants du sud.

Suppression des DEC, DES et DEA : Quelles conséquences pour les licenciés ?

Stéphanie Planche
Vice-présidente enseignement

On avait dans un premier temps annoncé que l'entrée dans l'ère des baccalauréats et des masters n'aurait aucun effet sur les étudiants ayant commencé leurs études sous l'ancien système. C'était cependant oublier que le fameux « décret Bologne » prévoit la suppression des DEC (Diplômes d'études complémentaires) dès 2004, et celle des DES (Diplômes d'études spécialisées) et DEA (Diplômes d'études approfondies) à partir de 2007.

En septembre 2004, l'entrée en vigueur du décret « Bologne » a engendré la suppression des DEC. Si la plupart d'entre eux ont pu être reconvertis en certificats universitaires - dont le financement revient aux étudiants - ou en masters 60 ou 120, d'autres ont tout simplement été éliminés. En 2007, ce sera au tour des DES et des DEA de disparaître, une disparition qui s'avère particulièrement problématique pour les dernières cohortes d'étudiants « d'avant Bologne », puisqu'elle les prive à priori des possibilités de poursuite d'études qui s'offraient jusqu'ici aux licenciés.

L'AVENIR DES EX-DEC, DES ET DEA

Si les questions des étudiants sur l'avenir des DEC, DES et DEA sont dès à présent nombreuses, les informations transmises par les autorités académiques sur le sujet restent plutôt lacunaires. Afin d'apporter un peu de lumière sur cette question complexe, l'AGL a dressé un inventaire des formations complémentaires, spécialisées et approfondies offertes par l'UCL jusque 2004, et de leurs correspondants à partir de 2007 (voir http://www.agl.ucl.ac.be/wiki/index.php/L'avenir_des_DEC,_DES,_DEA). Il en ressort actuellement que tandis que la grande majorité des anciens DEC continueront à trouver leur pendant dans des certificats universitaires ou certains masters, les DES et DEA seront pour la plupart intégrés soit à la filière (approfondie ou spécialisée) d'un master, soit à un master complémentaire, soit à une formation doctorale.

QUEL ACCÈS POUR LES LICENCIÉS ?

En toute logique, les licenciés ne devraient pas être pénalisés par la mise en place du système « Bologne », et ils devraient avoir accès à ces nouveaux programmes dans



les mêmes conditions qu'aux anciens DEC, DES et DEA. Dans les faits cependant, la question n'est pas si simple : si les certificats universitaires et masters 60 (en un an) ont généralement conservé le même volume horaire que les DEC qu'ils remplacent, la transformation de certaines formations complémentaires en master 120 les a fait passer de un à deux ans.

Par ailleurs, pour ce qui est de l'accès aux programmes remplaçant les anciens DES et DEA, l'article 182 du décret « Bologne » est clair : il prévoit que les licenciés « jouissent des mêmes capacités de poursuite d'études » que les porteurs d'un grade de master de 120 crédits au moins. Etant donné que ces derniers auront, à l'issue de leur master 120, la possibilité de suivre une finalité de master, un master complémentaire ou une formation doctorale en un an, il devrait en être de même pour les licenciés^a. C'est du moins ce qui nous semble découler du décret, même si une telle interprétation n'est pas encore pleinement reconnue par les autorités académiques.

EN RÉSUMÉ^a

On a par moments craint le pire pour les derniers auditoires de licenciés, mais il semble aujourd'hui que bien qu'ils n'auront plus accès aux DEC, DES et DEA tels que nous les connaissons jusqu'ici, ils continueront, dans la plupart des cas, à pouvoir suivre des formations équivalentes et de même durée, sauf pour les quelques ex-DEC devenus masters 120. Nous attendons maintenant que les autorités académiques confirment ces conclusions. Nous vous tiendrons informés des évolutions de ce dossier dans les prochaines Savates.

Brèves de l'enseignement

Repères

Baccalauréat : études de premier cycle sous Bologne, remplaçant les anciennes candidatures. Volume : 180 ECTS (3 ans).

Master : études de deuxième cycle sous Bologne, remplaçant les anciennes licences. Volume : 60 ECTS pour les *Masters 60* (un an), 120 ECTS pour les *Masters 120* (deux ans).

Finalité d'un master : ensemble de 30 crédits spécifiques à l'intérieur d'un master 120. Il existe trois types de finalités : finalité didactique (agrégation), finalité approfondie et finalité(s) spécialisée(s).

Master complémentaire : études de deuxième cycle correspondant à une qualification professionnelle particulière, accessibles à l'issue d'un Master 120. Volume : 60 ECTS (un an).

Formation doctorale : formation de troisième cycle accompagnant la préparation d'une thèse de doctorat. Volume : 60 ECTS.

Pour plus d'informations, consultez la page <http://www.agl.ucl.ac.be/wiki/index.php/Bologne>

BAC 2 : Mineures

Les étudiants de BAC 2 qui ne disposeraient pas encore de leur horaire de mineure le trouveront à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/hormin.html>.

Si vous rencontrez des problèmes de chevauchement d'horaire entre votre majeure et votre mineure, vous pouvez vous renseigner sur les possibilités qui s'offrent à vous auprès de votre conseiller aux études.

Pour tout problème ou question concernant l'organisation des mineures, envoyez un mail à agl@agl.ucl.ac.be ou téléphonez au 010/45.08.88.

Etudiants bisseurs de 2^e candi, ceci vous concerne !

Malgré l'entrée en vigueur du décret Bologne, les étudiants bissant leur deuxième candidature cette année ont le droit de continuer leurs études sous l'ancien système. Le décret Bologne prévoit en effet, en son article 179, qu'« un grade académique pourra être délivré aux étudiants qui avaient déjà réussi une année du cycle d'études menant à ce grade lors d'une année académique antérieure à la date d'entrée en vigueur de ce décret ». **Cette année, les étudiants bissant leur deuxième candidature peuvent dès lors choisir de s'inscrire soit en BAC 2 (Bologne), soit de se réinscrire en 2^e candi (ancien système)**, et ce, quelles que soient les informations qui leur ont par ailleurs été fournies.

S'il est vrai que le nouveau système comporte un certain nombre d'avantages (plus grande cohérence des programmes, mineures³), il ne faut pas oublier que sous Bologne, les programmes de quatre ans passent à cinq ans, et que la refonte des programmes implique dans bien des cas pour les étudiants bisseurs la perte de crédits et la nécessité de suivre des cours de 1^e ou de 2^e année supplémentaires. A chacun, donc, de peser le pour et le contre en fonction de sa situation.

Afin de résoudre les problèmes qui se sont posés à ce sujet en ce début d'année, l'AGL collecte les témoignages d'étudiants ayant rencontré ou rencontrant toujours des difficultés pour se réinscrire en deuxième candidature. Si tel est votre cas, ou si vous avez des problèmes ou questions à ce sujet, n'hésitez pas à contacter l'AGL en envoyant un mail à l'adresse agl@agl.ucl.ac.be, en téléphonant au 010/45.08.88, ou en passant au 67, rue des Wallons (2^e étage). Nous sommes là pour vous aider !



Les « premiers spectateurs »¹ de la ferme du Biéreau

Inauguration de la grande salle du futur centre musical le 12 octobre

Un nouveau chapitre s'ouvre dans l'histoire de la ferme du Biéreau, une histoire qui aura fait couler beaucoup d'encre ces dernières années. Un combat pour la défense de la spécificité du site louvaniste, dans lequel l'AGL s'est engagée à travers ses présidents successifs, François Schreuer, Nicolas Bossut et Elisabeth Moens. Le 12 octobre prochain, une nouvelle salle de spectacle sera inaugurée à l'issue de plusieurs années de travaux, rénovation, démolition et reconstruction, dans une partie de la ferme.

Pour rappel, la ferme du Biéreau est une de ces fermes qui exploitaient le terrain racheté par l'Université pour y construire Louvain-la-Neuve au début des années septante. A ce moment, le site étant encore en manque d'infrastructures, des étudiants venus de Leuven s'installent dans la ferme en cohabitation avec le fermier désormais au chômage, y construisent des chambres, transforment les anciennes écuries en salle des fêtes. Soutenus par l'UCL, qui à l'époque encourage le développement des infrastructures communautaires pour l'épanouissement de la communauté étudiante, les étudiants fondent l'ASBL Ferme du Biéreau, soucieuse d'animer le site tout en tissant de nombreux liens avec les jeunes habitants de la région. Dans les anciens locaux fermiers, à côté de la salle, des ateliers sont installés : menuiserie, mécanique. Au fil des années, la ferme continuera à être habitée par un groupe mélangeant étudiants et habitants, qui animera de manière plus ou moins intense selon les périodes le site de la ferme. Pour beaucoup d'anciens, la ferme du Biéreau c'est surtout le fameux bar des caves ; des kots y eurent aussi leurs ateliers (Kot Meca, Astro Kot), tandis que l'Orchestrakot organise la location des locaux de piano.

A la fin des années nonante, l'UCL, qui nourrit alors le projet de voir la ferme transformée en centre musical (l'équivalent de ce que la ferme du Blocry est devenue pour le théâtre), vend la ferme à la commune d'Ottignies, car celle-ci peut décrocher les subsides nécessaires à la rénovation des bâtiments. Une fois les travaux finis, l'UCL et la Ville seront co-gestionnaires des activités qui s'y dérouleront. Les travaux commencent rapidement, et c'est aujourd'hui le plus grand bâtiment de l'ancien ensemble agricole qui va être inauguré. Ensuite des subsides devront être obtenus pour la finition des travaux entrepris et enfin encore d'autres pour la rénovation des bâtiments gérés dans les faits par l'ASBL Ferme du Biéreau : les écuries et la maison communautaire.

Ceci risque encore de durer de nombreuses années. En attendant, la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve entend



faire connaître sa qualité de gestionnaire à tous les acteurs du site universitaire et décide d'investir les locaux de la ferme encore en état, c'est-à-dire ceux occupés depuis trente ans par l'ASBL Ferme du Biéreau. Au printemps 2003, la ville demande aux occupants de quitter la ferme dans le mois. C'est alors qu'un combat de longue haleine commence, relayé par l'AGL auprès des autorités. Une pétition impressionnante est lancée, qui est signée aussi bien par les étudiants, les habitants du quartier et des personnes de l'extérieur qui connaissent la ferme par les activités qu'elle organise. L'ASBL mène l'affaire devant les tribunaux et obtient gain de cause en décembre 2003. La ville d'Ottignies-Louvain-La-Neuve doit reconnaître que les habitants du lieu disposent bien d'un bail qui les lie au propriétaire, anciennement l'UCL et actuellement la Ville.

Celle-ci décide néanmoins de mettre fin au bail de l'ASBL pour le 21 juillet 2004, tout en promettant de trouver une solution avec les habitants pour que ceux-ci puissent rester sur place après cette date, ce qui reste lettre morte. En effet, à dix jours de cette date, les autorités communales proposent un bail, que l'ASBL refuse, le trouvant irréaliste. Un travail considérable de rapprochement et d'implication de l'UCL dans cette histoire par le biais de l'administrateur des domaines avait pourtant été amorcé par l'ancien président de l'AGL, Nicolas Bossut, à l'issue du

procès, six mois auparavant : la structure en place allait pouvoir être transformée en une structure assimilée à un kot-à-projet (comme la Ferme équestre), ce qui allait permettre de maintenir la richesse de l'interface culturelle existante, mélangeant habitants et étudiants... La ferme du Biéreau n'avait-elle pas servi de prototype des kots-à-projet louvanistes ?

Après le 21 juillet 2004, les habitants, ayant refusé poliment la proposition de la ville pour arriver à une solution concertée par les deux parties, décident de rester sur place. La ville entame alors une procédure unilatérale pour les faire expulser par la justice. Fin août, un huissier de justice fait savoir aux habitants de la ferme qu'ils sont désormais expulsables dans les jours qui viennent. Une seconde mobilisation commence. Le soutien est tel que la ville accepte la négociation. Négociation se poursuivant toujours sous l'épée de Damoclès, la ville n'ayant pas retiré sa demande d'expulsion en justice. Par respect pour le calendrier politique local, un premier accord provisoire est signé entre les deux parties à l'automne, accord qui doit aboutir à un accord définitif au 26 janvier 2005. Ceci reste lettre morte. A cette date, le jugement d'expulsion oblige l'ASBL à déménager son siège social de la ferme, ce qui est fait rapidement. Une autre ASBL appelée Corps et logis, comprenant quelques membres de l'ASBL Ferme du Biéreau se constitue et se domicilie avec l'accord de la ville à la ferme du Biéreau. Celle-ci espère avec moins d'exigences arriver à un accord final avec la ville.

Actuellement les négociations sont au stand-by

depuis plusieurs mois. Le dernier Bulletin communal consacre un dossier à la ferme du Biéreau et retrace l'histoire de la ferme en quelques lignes, sans un seul mot sur l'ASBL Ferme du Biéreau. On parle de l'ouverture de la grande salle du futur centre musical sans citer de programmeur, d'intégration des acteurs locaux, sans parler des animateurs de la nouvelle ASBL, constituée dans l'espoir d'un accord qui régulariserait sa situation sur place.

Il y a un an, la commune obtenait une expulsion en avançant la nécessité urgente qu'elle avait des locaux pour ses services. Aujourd'hui, aucun des locaux de la maison exigés lors des négociations n'est occupé par la ville. Et on se demande à quoi a servi une année de tractations bancales si ce n'est à ruiner une dynamique communautaire très riche, témoin des trente ans d'histoire de Louvain-la-Neuve, passerelle unique sur le site entre le monde étudiant et habitant. Il n'aurait pourtant pas été difficile, avec un peu plus de pragmatisme, d'encourager celle-ci, de profiter de sa connaissance des lieux, et de l'associer, à l'heure où l'accent est mis sur la place de la culture dans la formation universitaire, au développement de Louvain-la-Neuve.

Plus d'infos sur l'ASBL Ferme du Biéreau :
<http://fermedubiereau.eu.org>

Programmation de la nouvelle ASBL à la ferme :
<http://www.corps-et-logis.eu.org>

¹ « Premières notes au Biéreau », *Bulletin communal de la ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve*, 26 août 2005.

Envie d'encadrer un groupe de jeunes et de découvrir avec eux de nouveaux horizons au sein d'un projet original ?

L'ASBL Hydrojeunes s'est donné pour mission de venir en aide à des jeunes que la vie n'a pas toujours gâté (en règle générale placés par les services d'aide à la jeunesse en raison de situations familiales difficiles).

Nous organisons pour eux, mais aussi avec eux, des activités bimensuelles (culturelles, sociales, écologiques et sportives) pendant toute l'année, ainsi qu'un voyage sur des voiliers en juillet à la rencontre des cétacés de la Méditerranée. L'objectif principal est de créer l'échange, de s'ouvrir sur d'autres réalités sociales (pour les animateurs comme pour les jeunes), de



partager de très bons et parfois de moins bons moments^a bref, de se connaître.

Nous sommes à la recherche de nouveaux animateurs, du sang neuf pour faire vivre ce beau projet mis en route il y a déjà plus de dix ans. Quand ? Début dans le courant du mois d'octobre 2005 ; engagement d'un an au moins.

Intéressé(e) ? Tu veux en savoir plus ?

Plus d'infos : www.hydrojeunes.be

Contacte-nous au 0479/49.64.54 (Thibaut Delberghe) ou 0473/56.41.41 (Catherine Massart).

(Faire) vivre l'Europe au quotidien

Nicolas Bossut

Il est des sujets qui sont porteurs de grandes idées et de grands débats. Aujourd'hui, l'un d'entre eux est celui de l'Europe. Qui ne connaît pas l'Europe ? Vous en entendez parler tous les jours et pourtant elle est loin d'être comprise par tous et passe souvent pour une belle nébuleuse^a. Elle est cependant notre avenir à tous. L'Europe existe : juridiquement et économiquement. Mais pas seulement : elle s'impose de plus en plus sur les plans culturel, social et politique. L'Europe est devenue une réalité de tous les jours, une réalité que nous vivons au quotidien !

L'**Association universitaire européenne de Louvain (AUDEL)** est une association d'étudiants pour les étudiants qui a pour objectif majeur d'ouvrir le débat, l'information et l'échange sur ce thème. Le but est de mieux faire comprendre l'Europe, ses enjeux et objectifs, vous la rendre un peu plus accessible.

Depuis la création de l'AUEL en 2000, nous avons organisé nombre d'activités : des « **cafés européens** » qui permettent aux étudiants de se réunir autour d'une petite bière et de discuter en petit nombre d'un sujet d'actualité européenne avec un spécialiste ; des **visites** des institutions européennes à Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg et ailleurs ; la représentation que nous faisons de la Belgique au Model European Council, un conseil européen fictif qui dure un weekend, organisé par notre association sur de la prestigieuse université de **Cambridge**^a. Mais notre projet principal reste la **Semaine européenne / European Week**. Cette semaine exceptionnelle à laquelle ont participé l'an-



née dernière 150 étudiants issus d'une trentaine de pays de tout le continent européen tourne autour d'une simulation du Parlement européen. Parallèlement, pour détendre les participants à la semaine, nous avons organisé en soirée des activités plus^a ludiques.

Comme chaque année, l'AUEL repart à zéro en septembre. Il faut recruter une nouvelle équipe, lancer un nouveau projet. Et c'est là que toi, tu intervient ! Eh oui, **l'AUEL cherche des gens comme toi**.

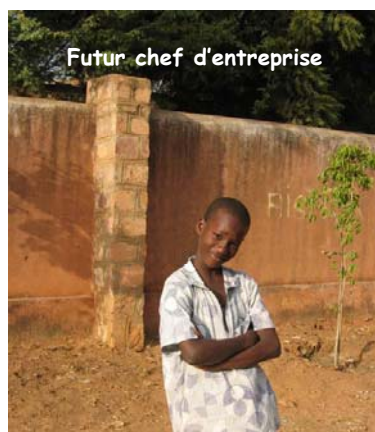
S'impliquer dans une association étudiante, tout le monde te le dira, c'est l'occasion rêvée de découvrir LLN sous son meilleur jour. L'AUEL a besoin de tous les bras disponibles, de tous les talents cachés de chacun d'entre vous. Que tu sois étudiant de bac, de licence ou de 3^e cycle, belge ou étranger, tu nous intéresses. On veut de toi !

Tout l'intérêt de l'AUEL, c'est de mêler un projet 'sérieux', où on peut même essayer de remuer ses petites méninges, et un projet branché sur l'animation. On mixe l'utile à l'agréable sans se prendre la tête.

Alors pour plus d'info, tu peux toujours aller voir notre site web (<http://auel.agl.ucl.ac.be>) ou m'envoyer un petit mail (nicolasbossut@hotmail.com). N'aie surtout aucune crainte de nous contacter, il n'y a pas d'examen d'entrée, de prérequis, etc. Tout le monde est le bienvenu.

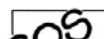
On vous propose même une petite **réunion d'info le mercredi 5 octobre à 18h30**, juste après les derniers cours, à la **Ratatouille** (67, rue des Wallons, au premier étage des bureaux AGL).

Demain se construit aujourd'hui



Tu penses qu'aujourd'hui avec 25 euros t'as plus rien ? Faux ! Dans les pays du Sud, tu assures ta survie et tu te crées un avenir en lançant ta propre petite entreprise (commerce, artisanat...). Comment ? Grâce au microcrédit. SOS Faim se bat depuis 40 ans contre la faim et la pauvreté. Avec cet outil, nous pouvons faire mieux, faire plus.

Pour en savoir plus, rendez-vous lors de l'Autre Pack ou sur notre site web (www.sosfaim.be).



Atelier 210

Du nouveau dans le paysage culturel bruxellois

Emmanuel Falzone



Prochain spectacle :

« **À table** » de Marie-Paule Kumps et Bernard Cogniaux
Du 4 octobre au 13 octobre 2005 à 20h30



Prochains concerts :

Miss Camille
Vendredi 14 octobre 2005 à 21h00
The Peas Project & The KMG's
Samedi 15 octobre 2005 à 20 h 00

Adresse : Chaussée Saint-Pierre, 210 - 1040 Bruxelles (Etterbeek)
Train : Gare de Bruxelles-Schuman - Métro : Mérode ou Schuman - Tram : 81 ou 82 (place Saint-Pierre) - Bus : 80, 22 ou 27 (arrêt Gaulois)
Web : www.atelier210.be

Depuis le 9 septembre, la région de Bruxelles-Capitale compte une nouvelle salle de spectacle : l'Atelier 210. Pas si nouvelle que cela en fait, puisque l'année passée était considérée comme la saison 0. Elle eut, entre autres, à son actif les *Mémoires d'un vigile* (de Benoît Forget). Mais cette année, c'est une programmation complète et plurielle qui attend les spectateurs (cf. infra, *Le Ticket*, pour un aperçu).

Atelier. Parce que théâtre et musique s'y mélangent. **210.** Parce qu'il est sis Chaussée Saint-Pierre, 210. Mais l'Atelier 210, c'est aussi des **lundimanches**. Le premier week-end de chaque mois (dimanche et lundi soir), l'Atelier se mue en lieu de rencontre et de partage, autour d'un jeu de société ou d'un court métrage.

« Le Ticket » de Manuel Pratt

Emmanuel Falzone



Toi le spectateur, tu entres dans la salle, et tu prends place. A l'entrée, tu as reçu un petit ticket vert. Cadeau anodin, de prime abord. Mais, ce que tu apprends à mesure que la pièce se joue devant toi, c'est que ce ticket est un véritable don. C'est ton pass pour quitter la salle, une fois la représentation terminée. Tu le comprends, parce que sur scène, il y a un homme et une femme, qui, depuis quelques minutes, tentent de te séduire. Parce que eux, ils n'ont qu'un ticket pour deux. C'est-à-dire, qu'un seul bénéficiera de ce précieux sésame une fois le rideau tombé. L'autre devra mourir, pour céder la place.

Mais cela n'est qu'un prétexte. Prétexte qui se comprend avec parcimonie, au fil des mots. De spectateurs, nous devenons juges. Un juge qui a le plus terrible des pouvoirs, celui de donner la mort. Alors, tous les effets de manche sont bons. Face à nous, face à toi, se joue l'ambivalence de l'être humain. Il faut choisir. Mais qui choisir ? Il y a l'héroïque, l'exceptionnel, l'unique. Il y a monsieur tout le monde, qui ne demande qu'une chose : « un zuf à la mayonnaise ». Mais ce monsieur tout le monde, c'est aussi un peu toi. En fait, sur scène, il y a toi, il y a moi. Il n'y a pas de nous. Et ce qui suit est dégoûtant. Magnifiquement joué, mais dégoûtant. Car inconsciemment, spectateur avide, tu joues le jeu. Il faut choisir, alors je vais choisir. Sous prétexte que c'est une pièce de théâtre, qu'il s'agit

d'un texte, avec un jeu scénique. Un gosse dirait que « c'est pour du faux ».

Alors, si ce n'est pas « pour de vrai », nous pouvons y aller (dans ce cas, le nous rassure, il englobe confortablement au point d'annihiler tout sentiment de culpabilité). Alors, je vais choisir, sachant que, partant, une personne mourra. Et je choisis, et nous choisissons.

Je n'en dirai pas plus, et je laisse la surprise aux futurs spectateurs. Cette pièce n'est malheureusement plus à l'affiche de l'Atelier 210, mais elle sera jouée à Louvain-la-Neuve en novembre. C'est une pièce « à voir ». Le texte, en partie improvisé, était une pure merveille. Le jeu sur scène vraiment convainquant. Quant au public, qui accepte de choisir, sans se révolter, son attitude est passive dans l'acceptation tacite des règles d'un jeu qui ne le concerne pas.

C'est une comédie autant qu'une tragédie. C'est du théâtre autant qu'une expérience humaine. L'Atelier 210 donne ici le ton de sa programmation. C'est une provocation de qualité. Et je crois tristement que par les temps qui courent, c'est une provocation utile pour tout un chacun.

Le Ticket sera joué les **21 et 22 novembre à la Salmigondis**, à Louvain-la-Neuve, dans le cadre du festival organisé par le Lever de rideau.

CINE NOMADE

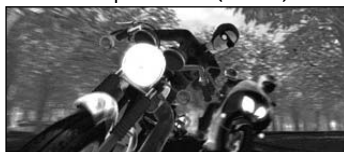
L'AGL, par sa Commission culture, s'associe au Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve et au cinéma UGC pour vous proposer un festival de films d'animation regroupant une sélection de courts et longs métrages de qualité. Tous les amateurs d'animation devraient y trouver leur compte : des courts métrages belges et internationaux, de l'humour décalé comme du tragique, anime japonais ou délires anglais, de Jorge Furtado à Satoshi Kon, en passant par Bill Plympton et Arthur de Pins... Trois soirées exceptionnelles à savourer !

Lundi 3 octobre à 20h15 « CinéBelge »

Inauguration du festival et présentation d'une sélection de courts-métrages d'animation belges.

500 miles is not enough de Hans Spilliaert (2004) - 6'

Un motard qui profite de sa liberté se retrouve quelques instants plus tard à lutter pour sa survie.



Le complot de famille de L'Atelier collectif - 6'



Un homme mythomane et paranoïaque remet sa vie en scène. Film résultant de la démarche de jeunes auteurs rassemblés en « Atelier collectif », dont William Henne assure la coordination.

La corde de Willy Kempeneers - 6'

Imaginez, dans l'opacité du monde, des survivants d'une catastrophe qui se hissent au sommet d'un immense rocher pour échapper à leur destin. Peut-on y échapper ?

9 mois plus tard de Manu Gomez (2004) - 9'

9 minutes, 9 mois, 9 planètes. L'homme est conçu, il naît, il s'accomplit, il meurt et se fond dans le cosmos. Les images s'enchaînent en florilège, virevoltant sur un rythme pulsatile, allegro ma non troppo. Un pur plaisir des sens.

Jan Hermann de L'Atelier collectif - 9'

Reportage imaginaire échaudé autour d'un personnage imaginaire, entre l'Hollywood du cinéma muet et l'enterrement d'un vieil homme en Normandie.



Les grenouilles de Delphine Renard (1998) - 4'

Rencontre entre chansons pour enfants, recherche picturale et animation.

Le petit théâtre mécanique de L'Atelier collectif - 7'

Le spectacle d'un petit théâtre mécanique est réinventé par un enfant. Prix du Meilleur court métrage au 24^e Festival du film indépendant de Bruxelles en 2002.

Tango Nero de Delphine Renard (2005) - 11'

Étrange tango entre un voleur et une jeune fille, au cœur de Venise, sous une pluie diluvienne.



L'écrivain de Frits Standaert (2004) - 14'

Désespoir d'un écrivain idéaliste qui se voit systématiquement refuser ses textes par son éditeur, jusqu'à ce que...

Bonhommes de Cécilia Marreiros Marum (2003) - 8'

Histoire pleine de charme sur l'ardeur, l'imagination et les rêves d'un enfant de 5 ans qui joue dans la neige.

La femme papillon de Virginie Bourdin - 12'

Spectacle de magie pour marionnettes. Métaphore de la relation complexe entre l'artiste et le spectateur.

Flatlife de Jonas Geirnaert (2004) - 11'



Petite merveille d'humour non-sensique, un délire visuel génial. Drôle, affectueux, d'une effarante simplicité, bourré d'idées. Prix du Jury - court métrage au Festival de Cannes 2004.

Il pleut bergère de Jérémie Depuydt (2005) - 8'

Des bergères vivant sur le sommet du monde empêchent que des nuages fertilisent la terre. Une des leurs sort du groupe pour retrouver dans une danse « nuptiale » un nuage noir qu'elle a sauvé...

Barbe bleue de L'Atelier collectif (2001) - 15'

Adaptation libre du conte de Perrault. Huis-clos cruel et spectaculaire, échaudé autour de la figure psychotique du personnage titulaire.



Mardi 4 octobre « CinéDéjanté »

Deux longs métrages hors-normes.

À 20h15

Les Mutants de l'espace

de Bill Plympton (2000) - 83'

Il y a bien longtemps, Earl Jensen, le plus célèbre astronaute américain, fut abandonné dans l'espace, et promis à une mort certaine. Le voilà qui revient aujourd'hui sur Terre, assoiffé de vengeance, fou furieux et accompagné d'inquiétants aliens !



À 22h00

Tamala 2010

A Punk Cat in Space

de Trees of Life (2002) - 92'

Un OVNI cinématographique complet, déroutant au plus au point, surréaliste, dans un registre techno-futuro-décalé.



Mercredi 5 octobre à 20h15 « CinéNomade »

Pour cloturer en beauté ce festival, une sélection de courts métrages internationaux incontournables, suivis d'un long métrage japonais.

L'île aux fleurs

de Jorge Furtado (Brésil, 1989) - 12'

Dévastateur court métrage avant-gardiste. Culte. « Une tomate est plantée, récoltée, vendue avant de finir à la décharge de l'île aux Fleurs parmi les porcs, les femmes et les enfants. Quelle différence y a-t-il entre les tomates, les porcs et les êtres humains ? »

Ame noire / Black soul

de Martine Chartrand (Canada, 2000) - 9'

Plongée au cœur de la culture noire, exaltant voyage à travers les lieux qui ont marqué l'histoire de ces peuples.

La révolution des Crabes

d'Arthur de Pins (France, 2003) - 5'

Les crabes de l'estuaire de la Gironde ont un sérieux handicap : ils ne peuvent pas changer de direction et sont condamnés à marcher toute leur vie suivant la même ligne droite. Comment vivent-ils ce tragique destin ?



Signes de vie

d'Arnaud Demuyck (Belgique) - 10'

Une nuit, près d'une falaise, une femme se voit adresser une merveilleuse et inespérée invitation à la vie.

Le portefeuille

de Vincent Bierrewaerts (Belgique, 2002) - 10'

Un homme rate son entretien d'embauche. Dans la rue, devant lui, un portefeuille bourré d'argent. Que faire ?

Nous prenons chaque jour des décisions, faisons des choix face à une alternative. Mais comment serait notre vie si nous avions pris un autre chemin ?

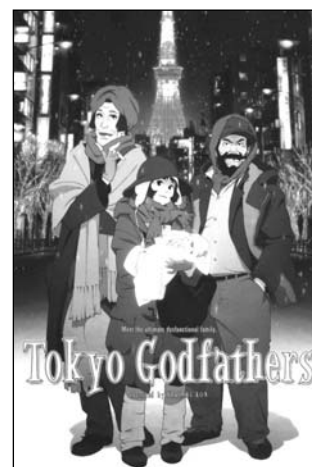
Tokyo Godfathers

de Satoshi Kon (Japon, 2003) - 92'

Tokyo, la veille de Noël. Trois marginaux, Gin, un clochard aigri et désabusé, Hana, une ex-drag queen et Miyuki, une adolescente fugueuse, trouvent un bébé abandonné en fouillant les poubelles. Touché par cette découverte, ce trio de héros bien improbables va alors se mettre en tête de retrouver les parents de la petite fille...

Subtil mélange de drame et de comédie, Tokyo Godfathers est un divertissement de haut niveau qui vous tiendra sous le charme.

Ce film destiné à un public « adulte » prouve une fois de plus la richesse de l'animation japonaise et démontre l'étendue du talent de Satoshi Kon, un artiste décidément bien complet.



CINÉNOMADE Animation

Du 3 au 5 octobre 2005

À l'UGC Louvain-la-Neuve

Entrée : 5 €

Forfait pour les 4 séances : 8 €

Inutile de dire qu'à ce prix-là, vu la richesse de la programmation, c'est un événement à ne manquer sous aucun prétexte !

Vivre les 24h vélo autrement

Bernard Leclercq
CSE Animations

Parmi les événements très attendus de cette nouvelle année, il y a bien évidemment les 24h vélo. La 29^e édition de la petite reine aura lieu ces 19 et 20 octobre. La tension monte donc tout doucement en coulisse. En tant qu'étudiant, diverses manières se présentent à toi pour t'investir dans cet événement afin de le vivre à fond et d'en retirer davantage qu'un simple mal de crâne.

Tu peux tout d'abord **participer à la course vélo**. Pour cela, il te suffit de regrouper quelques amis et d'inscrire un vélo dans une des trois catégories : vélo de course, vélo folklorique et vélo humanitaire. Les vélos course tenteront, eux, d'être les plus rapides. Les vélos folkloriques, tous plus originaux les uns que les autres, concourront pour le prix du plus beau vélo et le prix des enfants. Enfin, les vélos humanitaires rouleront pour soutenir un projet caritatif et se partageront une somme d'argent constituée tout au long des 24h grâce à l'opération Humanibière. Les inscriptions se tiendront les 4 et 6 octobre au Cercle philo et lettres.

Mais tu peux aussi devenir **stadier**. Depuis plusieurs années déjà, l'opération stadier permet à la fête de se dérouler en toute sécurité, et cela grâce aux volontaires qui chaque année s'investissent pour faire des 24h un véritable succès. Voici en quelques points les différentes missions du stadier, le profil recherché et diverses informations.

SES MISSIONS

Durant la durée de sa permanence, le stadier aura à cœur d'accueillir les participants et de les informer sur le programme des 24h, de veiller à la prévention des accidents et d'apporter les premiers secours en cas de problème, d'orienter et accompagner le public vers les lieux de distribution de boissons non-alcoolisées, les lieux d'hébergement, les lieux d'animation. Les différentes équipes de stadiers seront coordonnées par des responsables d'équipe.

LE PROFIL RECHERCHÉ

Etre ou avoir été étudiant à l'UCL deux ans au moins et être âgé de préférence entre 20 et 30 ans. Afin de pouvoir jouer ton rôle de guide le plus efficacement possible, une très bonne connaissance du site de Louvain-La-Neuve est indispensable. De plus, avoir le sens des responsabilités et le goût pour les relations avec les autres sont deux qualités importantes pour devenir stadier.

Les responsables d'équipe, quant à eux, doivent en plus avoir une bonne expérience dans les mouvements de jeunesse ou d'animation, ainsi qu'une expérience dans la gestion d'équipe.

FORMATION

Nous ne demandons pas aux volontaires d'être stadier avant de poser leur candidature. Mais ils le deviendront à la suite d'une formation destinée à leur inculquer les connaissances et les compétences du stadier exemplaire. Cette formation s'étalera sur trois jours. Cela peut paraître long mais l'ambiance de ces trois jours te fera regretter qu'il n'y en ait que trois.

CANDIDATURE

Si tu es intéressé par cette expérience unique et enrichissante, fonce au Point de repère (10, rue des Wallons) si tu es sur le site de Louvain-la-Neuve, ou au Passage (28, rue Martin V) si tu es à Bruxelles.

Il est à noter qu'un défraiement est prévu.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE

Point de repère
Rue des Wallons, 10
Tél.: 010/47.20.02
CSE Animations
Rue des Blancs Chevaux, 2A
Tél. : 010/45.32.77



Agenda de l'Animation

03 octobre 2005 - 09 octobre 2005

lundi 03/10	mardi 04/10	mercredi 05/10
<p>Festival CinéNomade animation 18:30 - Louvain-la-Neuve A la rencontre de Louvain-la-Neuve 20:00 - la Clé des Songes - Bruyères Cours de Dessin - Inscriptions 20:15 - UGC Cinémas Louvain-la-Neuve CinéNomade animation 22:00 - UGC Cinémas Louvain-la-Neuve CinéNomade animation</p>	<p>Festival CinéNomade animation 18:30 - Louvain-la-Neuve A la rencontre de Louvain-la-Neuve 20:15 - UGC Cinémas Louvain-la-Neuve CinéNomade animation</p>	<p>Festival CinéNomade animation 18:30 - Louvain-la-Neuve A la rencontre de Louvain-la-Neuve 19:00 - La petite Maison du Lac Club de broderie au point de croix 20:15 - UGC Cinémas Louvain-la-Neuve CinéNomade animation</p>
<p>Soirée à thème à la LUX Soirée PHILO Soirée BODEGA-CAROLO</p>	<p>Soirée CESEC Soirée MAF Apéro AGRO</p>	<p>Soirée AGRO Soirée PSYCHO Soirée AEDL</p>
jeudi 06/10	vendredi 07/10	samedi 08/10
<p>18:30 - Louvain-la-Neuve A la rencontre de Louvain-la-Neuve 19:00 - Kot Gratte Centre Barbecue de rentrée du Kot Gratte Centre 20:30 - Eglise Saint-François (LLN) Veillée dans l'esprit de Taizé</p>		
<p>Soirée CI Soirée MDS Soirée LUX</p>		<p>Soirée GRAND-DUCALE</p>
		dimanche 09/10



Consultez et postez vos événements
sur www.carpestudentem.org

Avec le soutien de l'Organe
Collectif des Kots-à-Projet





Retrouvez-nous sur Internet
<http://www.sru.ucl.ac.be>

Le midi au Sablon, au Galilée, au Martin V

		Plat du jour à 3,5 €	Plat du chef		Plat du jour à 3,5 €	Plat du chef
Lu	3/10	Loempia sauce aigre-douce Riz aux légumes chinois	Mixed grill beurre maître d'hôtel salade d'automne Pommes au four	10/10	Gyros sauté sauce piquante Riz aux poivrons	Demi coquelet au fumet de champignons, chicons Pommes cocottes
Ma	4/10	Boudin mixte compote pommes abricots Pommes frites	Rôti de dindonneau au Maitrank, Chicons braisés, pommes sautées	11/10	Escalope de jambon Salsifis Pommes au laurier	Bavette de bœuf sauce bordelaise Tomate surprise, Pommes rôties
Me	5/10	Escalope viennoise fondue de tomates Brocolis, Pâtes	Feuillantine de veau céleri à la crème Pommes sautées	12/10	Boulette à la moutarde ancienne, salade de blé Pommes croquettes	<i>Filet de porc, légumes au wok</i> <i>Pesto oriental</i> <i>Polenta au roquefort</i>
Je	6/10	Dos de colin crème de fenouil courgettes sautées Pommes purée	Emincé de bœuf bourguignon Pâtes	13/10	Filet de saumon blanc sauce ciboulette, haricots verts Pommes purée	<i>Cari de poulet</i> <i>courgettes sautées</i> <i>Riz basmati</i>
Ve	7/10	Waterzooï de volaille Pommes vapeur	Perche du Nil sauce nantua Epinards Riz blanc	14/10	Cordon bleu de volaille sauce poivre vert Pâtes	Brochette campagnarde salade de poivrons Pomme en chemise

Le soir et le samedi midi (uniquement au Sablon)

		Plat du jour à 3,5 €	Plat du chef		Plat du jour à 3,5 €	Plat du chef
Lu	3/10	Pain d'agneau poêlée de légumes Pommes fondantes	Brochette de volaille sauce Madère, carottes braisées Pommes croquettes	10/10	Rôti de porc en farce d'épinards Pomme nature	Lasagnes
Ma	4/10	Risotto au gyros et petits légumes	Epaule de veau aux échalotes Flan de légumes Pommes persillées	11/10	Filet de colin portugaise Fondant d'aubergines Riz	Rôti de dindonneau Flan de légumes Pommes grenailles
Me	5/10	Filet de saumon blanc normande Pommes nature	Burger d'autruche sauce champignons, tomate grillée Gnocchi	12/10	Cuisse de poulet aux raisins Pommes duchesses	Filet de saumon sur peau caramélisée, ragoût de lentilles Pommes vapeur
Je	6/10	Cuisse de poulet au roquefort mange-tout Pommes noisettes	Agneau sauté aux poivrons doux Riz blanc	13/10	Fricassée de bœuf au paprika Pâtes	Escalope de canard, chicons au curry, pommes et aïelles croquettes
Sa	8/10	Sauté de porc sauce napolitaine Cornettes	Rôti de bœuf à la sauge Haricots princesses Snippers frits	15/10	Slavinck Céleri rave Pommes pins	Filet de dorade aux petits légumes Riz safrané

Mais aussi notre choix à la carte et nos plats de pâtes à 2,5



Imprimé par et avec le soutien de la Ciaco